

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 6

Artikel: Lausanne : études inédites
Autor: Blavignac, John
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178784>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT (*franc de port*):

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces: 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'**abonner** aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à l'*Rédaction du Conteum Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne. — *Etudes inédites.*

II

Un capucin disait gravement en chaire que Dieu avait bien fait de placer la mort à la fin de la vie, afin qu'on eût le temps de s'y préparer; un autre prédicateur du dernier siècle, non moins conséquent et d'une logique aussi serrée, s'écriait: « Mes frères, admirez la Providence, qui a pris soin de faire passer les rivières au sein des grandes villes. »

Au point de vue du docte théologien, la capitale du Pays de Vaud est bien partagée. La vieille ville était, nous l'avons dit, bâtie sur le lac. La nouvelle, ainsi que certaines cités privilégiées, est traversée par un fleuve et par une rivière. Il est vrai qu'à l'ordinaire le volume de leurs eaux n'est pas très-considérable.

Le fleuve prend sa source au Châlet-à-Gobet; dans sa course il caresse le pied du Mont *Sauvabelin*, où les Loussonnois des temps antiques rendaient leurs hommages au Soleil et à l'astre des nuits.

Il se nomme le **FLON**.

Ce mot n'est pas rare au moyen-âge pour désigner un courant d'eau; sa finale on qui, nous l'avons déjà dit, prise isolément, signifiait *eau*, termine aussi le nom antique du Tanaïs, du don, l'un des plus grands fleuves de l'Europe. Il se jette par mille canaux (le Flon), dans la MER RHODANIQUE, comme l'on disait encore au neuvième siècle. La préfixe de **FLON** indique la rapidité parfois tumultueuse de sa course bondissante; les Latins l'ont conservée dans *flumen*, comme les Français dans *fleuve*.

En fondant la ville, on lança un pont sur le Flon. Ce pont devint l'insigne de l'une des bannières de la cité naissante; ce fut aussi l'enseigne de la principale des hôtelleries urbaines, construite contre le pont, enjambant comme lui le courant des flots. Bien des fois, les eaux gonflées du fleuve emportèrent tout ce qui se trouvait sur ses rives: moulins, *raisses*, usines de toute espèce, hôtellerie et pont. En 1555, après une de ces terribles débâcles, on dut encore tout reconstruire. Il était réservé à notre époque d'élever sur le Flon un pont digne d'une capitale. C'est une construction très-remarquable, les Anciens ne l'auraient point désavouée. Pichard, son auteur, a pu apprécier le fait « que les républiques ne sont point ingrates. » La longueur du pont est de 480 mètres, et sa hauteur

s'élève à près de 27 mètres au-dessus de l'étage ou des plus basses eaux du fleuve.

La rivière, qui prend aussi sa source dans le Jorat et dont la jonction avec le fleuve dont nous venons de parler a lieu au centre de la ville, se nomme simplement l'*OUE*. C'est une des innombrables formes du mot *eau*. Remarquez la curieuse fortune du nom de ce courant limpide. L'article s'accostant au mot, on a dit la LOUE expression encore employée par Levade en 1824. Et comme dans les anciens documents, l'*u* et le *v* son confondus, on lisait à volonté la LOUE ou la LOVE. Une quatrième transformation est due aux édiles modernes pour eux, la femelle du loup l'a emporté; ils pensaient probablement à la glorieuse nourrice de Rémus et de Romulus; pleins de ces souvenirs héroïques, voyant que Lausanne aussi était, ainsi que Rome, bâtie sur des collines, ils ont voulu lui donner encore un point de rapport avec la Ville Eternelle, et la rivière au cœur tranquille a été baptisée du nom peu rassurant, mais classique, de LOUVE.

Encore un mot, la grève de l'Oue portait, en dehors des murs de la cité du moyen-âge, le nom significatif de RIPONNE. Ce nom est toujours conservé et il offre un certain intérêt; c'est un mot hybride formé du latin *ripa* et du gaulois ou celtique *onne*; littéralement c'est la *rive de l'eau*.

Là se trouvait le lieu qu'au treizième siècle on appelait *Perabot*, il faut écrire PÉRE-A-BOCH et traduire *pierre du ruisseau*. Un vieux plan nous a montré, si nos souvenirs sont exacts, la trace de cette pierre rustique servant de pont pour franchir l'Oue. Genève possède sa *Pierre à-Bochet* et son *pont Bochet*. Le Botzel près de Fribourg, portait le nom de *Bochet*, en 1470. Dans la vallée de l'Orbe, on trouve le *Botzelet* et *Pont Bozot* est un nom de lieu du Val d'Aoste. Comme nom de famille, *Bochet* et ses analogues se rencontrent dans une foule de lieux: Ysembard *Bochet* exerçait le notariat à Genève en 1532; les ouvrages que Jean *Bochet*, de Poitiers, écrivit au quinzième siècle, sont connus de tous les amateurs de l'ancienne littérature, et ceux que Loys de *Bochat*, professeur à l'académie de Lausanne, publia, en 1747, sur les antiquités de la Suisse, ne sauraient être oubliés dans notre pays.

Le vieux mot *boch*, d'où les précédents dérivent et qui n'est inscrit dans aucun dictionnaire, nous paraît être le père du *BACH* (*ruisseau*) des Allemands.

De ce que nous avons vu dans ces deux articles

nous concluons qu'on a bien fait de conserver les noms originaux de la *Riponne* et du *Flon*, qu'une haute raison d'Etat a conduit à modifier celui de l'*Oue*, mais qu'il faudrait rendre à la ville l'orthographe *LOSANNE*, qu'on trouve dès le treizième siècle, et très souvent employée il n'y a pas encore un bien grand nombre d'années.

Mais quittons la capitale, abandonnons ses eaux, les verts rivages, qui ont laissé leur nom à la rue du *Pré*, et jetons un coup d'œil sur le pays. Plus tard, nous reviendrons peut-être examiner quelques-unes des facettes de la Rome vaudoise.

(*Reproduction interdite*). John BLAVIGNAC.

Une mascarade à Lausanne.

Une mascarade à Lausanne, composée de Lausannois, cela s'est vu quelquefois, mais jusqu'ici peu de représentations de ce genre ont mérité l'approbation de la population.

La *Saint-Sylvestre* de 1852 fut une grandiose exception. On s'en souvient toujours, et l'approche du jour de l'an ramène chaque année la conversation sur ce spectacle ; chaque année même on annonce que la St-Sylvestre d'autrefois va renaître de ses cendres. Mais hélas ! rien, toujours rien. Faut-il dire : « autre temps, autres mœurs ? » phrase qui répond à tout, sans rien dire, du reste. Quoiqu'il en soit, nous avons eu une surprise le 2 janvier de cette nouvelle année. Un petit avis des journaux avait annoncé une représentation dans les rues, donnée par la société *la Vigie*. Qu'est-ce que *la Vigie* ? que sera la représentation ? Personne n'en savait rien. Grande fut la foule dans les rues, qui chercha à s'éclairer sur ces deux questions.

Voici ce que nous avons vu :

Une troupe de deux cents jeunes gens, de bonne mine, en costumes frais et en majorité très coquets, d'excellente tenue, accompagnent un char d'assez lugubre apparence. En deux mots, c'est un homme que le bourreau doit fouetter, et qu'il fouette, en effet, au son d'une musique des plus douces.

Le cortège entonne un chant bien exécuté, dans lequel on distingue les mots *Dieu, liberté, république*. Chacun des chanteurs tient dans sa main un petit rameau de sapin, et un ballet, dont la bonne exécution atteste l'influence artistique de la Fête des vigneron, entrelace ces jolis bergers et ces rameaux verts ; le public est enchanté. De cris, de choses laides ou déplaisantes, rien. Voilà la représentation.

Qui étaient les acteurs, les auteurs, les directeurs, etc., nous n'en savons rien ; il nous suffit de pouvoir les remercier d'avoir inauguré à Lausanne le règne des amusements populaires de bon goût.

Nous avons entendu quelques personnes regretter ce choix du sujet.

A cet égard nous disons : Si, en mettant délicatement en scène, comme ils l'ont fait, la compression brutale des idées, ces jeunes gens ont voulu montrer que notre jeunesse populaire est sensible à toute atteinte portée à liberté de l'intelligence et de la conscience (et

nous croyons que telle a été leur intention), nous devons approuver leur manifestation.

Si le côté plus ou moins burlesque de leur mise en scène est le seul qui les ait touchés, nous demanderons à notre tour quel appui aurait trouvé dans la population la mise en scène de tout autre sujet plus artistique. Qui leur enseigne, à nos jeunes gens, l'amour du beau ? qui les seconderait dans leurs tentatives de se perfectionner à cet endroit ? Nous ne savons, et notre jeunesse n'en sait pas davantage elle-même. Nous lui faisons le souhait de bonne année de trouver dorénavant les secours et les encouragements nécessaires pour arriver à donner des représentations dignes de l'approbation de tous.

B.

Des goûts et des couleurs.

Petit courrier de la mode.

La mode fantasque et bizarre ne varie pas seulement à l'infini tous les vêtements possibles, mais encore les couleurs qui subissent des changements continuels. Jadis on portait les mêmes pendant un laps de temps considérable ; ainsi, quand nous lisons les descriptions des toilettes de toutes les grandes dames qui illustrèrent la cour, durant les longs règnes de Louis XIV et Louis XV, nous voyons toujours qu'elles étaient habillées avec des étoffes couleur *gris souris*, *souris-effrayée*, *merd'oeie*, *crapaud mourant d'amour*, *araignée méditant un crime*, *gorge de pigeon*, *feuille morte*, etc. Aujourd'hui, ces couleurs n'existent plus ou du moins pas sous ces noms-là ; nous en avons des ronflants qu'on serait assez embarrassé d'expliquer, comme par exemple : *Magenta* donné à la couleur fabriquée avec de la garance. Veut-on dire que le sang versé dans la bataille de ce nom avait cette nuance particulière ? C'est ce que personne n'a pu déterminer jusqu'ici.

Revenons-en à la rapidité avec laquelle les couleurs brillent et passent sur l'horizon changeant de la mode. Autrefois, on portait indifféremment toutes les couleurs connues, c'est-à-dire que chacun choisissait celle qui lui convenait comme étant ou blond, ou brun ; on cherchait seulement à n'être point ridicule. Maintenant on veut absolument mettre ce qui se porte, lors même que cela ne vous convient pas du tout. Lorsque le *vert-anglais* régna, tout le monde en voulut ; même les gens à teint pâle ou cadavreux. Et le havane ! oh ! alors, on l'adopta avec frénésie. Les blondes et les plus rousses eurent toutes une robe de cette délicieuse nuance ; si c'eût été possible, on se serait habillé de feuilles de tabac arrivant de Cuba. Quand le gris domina, les dames en masse se vêtirent modestement de cette couleur et prirent l'aspect d'une confrérie religieuse quelconque. C'était ainsi il y a cinq ou six ans ; puis vint le violet presque bleu, qui eût un succès prodigieux, mais qu'il fallait porter à l'ombre seulement, sous peine de voir le soleil l'abîmer en un jour. Enfin, à présent, nous en sommes au rouge écarlate ; au rouge le plus rouge possible. On en voit partout ; sur les chapeaux, en cravate, en garibaldis,